

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Non-au-projet-du-gouvernement-uruguayen-de-transferer-l-Equipe-de-recherche-specialisee-dans-les-violations-graves-des-droits-humains-sous>

Non au projet du gouvernement uruguayen de transférer l'Équipe de recherche spécialisée dans les violations graves des droits humains sous les ordres de la

Date de mise en ligne : mardi 17 août 2021

Description :

Police

Non au projet du gouvernement uruguayen de transférer l'Équipe de recherche spécialisée dans les violations graves des droits humains sous les ordres de la Police ... l'Association ¿Dónde Están ?

- Les Cousins - Uruguay -

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

[L'association ¿Dónde Están ? \(Où sont-ils ?\)](#) de France se joint [Observatorio Luz Ibarburu](#), d'Uruguay, pour exprimer sa vive préoccupation devant le projet du gouvernement de placer l'Équipe de recherche spécialisée dans les violations graves des droits humains sous le commandement de la Direction de la Police nationale.

Paris, le 13 août 2021



Ce projet soumis au Parlement risque de compromettre gravement l'efficacité des recherches sur les violations des droits humains commises pendant le terrorisme d'Etat de la dictature (1968-85) .

L'article 56 du Budget l'étude prévoit en effet que l'Équipe de recherche spécialisée dans les violations graves des droits humains, qui est aujourd'hui un service du ministère de l'intérieur, passe sous le commandement de la Direction de la Police nationale, dont fait partie, entre autres, la Direction de l'information et du renseignement.

L'Équipe spécialisée susmentionnée a été créée en juillet 2013, à la demande des organismes de défense des droits humains, afin de doter l'État uruguayen d'un outil contribuant au plein respect des dispositions de l'arrêt de la *Cour Interaméricaine des droits humains* (CIDH) de février 2011 concernant l'affaire Gelman, ainsi que de l'article 1 de la loi 18.831 qui a rétabli en octobre 2011 la compétence punitive de l'État pour les crimes contre l'Humanité.

Ce transfert administratif, s'il est approuvé, revient à mettre l'Équipe spécialisée dans les violations graves des droits humains sous les ordres des unités de police mêmes qui sont actuellement l'objet d'enquêtes pour leur éventuelle

responsabilité dans des crimes du passé récent. Certains de leurs ex-agents sont poursuivis pour des crimes du terrorisme d'État et des hauts responsables actuels revendiquent encore aujourd'hui leur action.

L'indépendance et l'objectivité de ceux qui doivent enquêter sur les pratiques criminelles du régime autoritaire constituent des préoccupations constantes des organisations de défense des droits humains.

Il y a de nombreux exemples en Uruguay de ce qui se passe lorsque les forces armées ont le pouvoir d'enquêter sur elles-mêmes. C'est ainsi que des actions de procureurs et de juges militaires intervenant dans des cas de détenus morts sous la torture ont impliqué des enquêtes inabouties et des jugements d'une scandaleuse indulgence, comme le rappelle en ce moment « l'affaire Roslik » du nom du militant dont les assassins avérés ont été très peu inquiétés par la justice militaire qui avait prononcé des peines légères et des non-lieux en 1986. L'affaire a pu être rouverte récemment, mais la Cour Suprême de Justice vient de décider de la classer, invoquant l'autorité de la « chose jugée » !!!

On peut aussi citer les fausses déclarations faites par des militaires devant la Commission pour la paix (2000-2003), la première commission officielle à enquêter sur les crimes de la dictature ; les rapports tronqués des autorités militaires remis à l'administration de l'ancien président Tabaré Vázquez ; ou encore, les actions des « tribunaux d'honneur » militaires qui ont ignoré ou couvert des confessions de crimes gravissimes. C'est le cas des tribunaux d'honneur qui ont jugé les tortionnaires José Gavazzo, Jorge Silveira et Gilberto Vázquez et ont omis de communiquer à la justice civile des confessions de crimes contre l'humanité. Cela a d'ailleurs abouti *la destitution du commandant en chef des Forces Armées Guido Manini Ríos et de plusieurs autres hauts gradés par le président Vázquez en avril 2019.*

Concernant la Police, les services de renseignement ont joué un rôle majeur dans « l'espionnage en démocratie » qui a visé, après la fin de la dictature, les militants sociaux et politiques ainsi que les défenseurs des droits humains. Un des objectifs de cet espionnage était justement de maintenir l'impunité des criminels de la dictature.

Confier à une institution qui a si longtemps abrité et couvert des responsables de crimes contre l'Humanité la responsabilité d'enquêter sur ces crimes, c'est risquer de ralentir encore, voire de barrer définitivement, le chemin de la vérité et de la justice.

Cette initiative d'un gouvernement se composant entre autres de nostalgiques de la dictature et de défenseurs de l'impunité traduit une volonté de démanteler un des outils mis en place sous la pression de la société civile et des défenseurs des droits humains afin d'obtenir des avancées dans le domaine de la justice pour les crimes contre l'humanité.

Nous demandons le retrait de l'article 56 du projet du Budget en cours de discussion. Le gouvernement et le parlement doivent trouver les moyens appropriés pour que l'Équipe de recherche spécialisée dans les violations graves des droits humains puisse remplir efficacement les objectifs qui lui sont confiés par la loi. Nous soutenons toutes les actions et démarches de l'[Observatorio Luz Ibarburu](#) allant dans ce sens.

Association ¿DóndeEstán ? (Où sont-ils ?)

Association ¿Dónde Están ? (Où sont-ils ?)-France

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris dondestan.paris@gmail.com <http://donde-estan.com> Facebook : DondeEstan
Francia

***L'association ¿Dónde están ?** Lutte depuis sa création en 1997 en France pour la Vérité, la Justice et la Mémoire et contre l'impunité des crimes commis par la dictature en Uruguay (1973-1985). Elle exprime et réaffirme sa solidarité avec les familles des disparus et avec toutes les victimes du terrorisme d'état en Uruguay et soutient les organisations qui les représentent. Elle soutient également les initiatives de ceux qui promeuvent l'application de la justice aux responsables de violations des droits humains et de crimes contre l'Humanité commis pendant la dictature. Elle exige en particulier le respect du droit à la vérité et la continuité des enquêtes pour permettre à la société d'aujourd'hui et aux générations futures de retrouver la paix et l'harmonie et cela ne sera possible que par la construction d'une authentique mémoire sociale.